

# GUIDE D'INSTALLATION

TECHNOLOGIE  
**TruBalance / Northern Solid Sawn®**



1 800 463-1303  
1 877 256-0231 (Vintage)

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1. INTRODUCTION</b>	P1
<b>2. OUTILS</b>	P2
<b>3. PRÉPARATION</b>	P3
<b>4. INSTALLATION</b>	
4.1 Installation collée	P4
4.2 Installation clouée/agrafée	P6
4.3 Installation non fixée	P7
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1 Bulletin Technique no 20 Spécifications d'installation non fixée MIRAGE	
5.2 Bulletin Technique no 23 Critères de performance des adhésifs pour la pose de planchers	
5.3 Bulletin Technique no 26 Critères des membranes acoustiques pour installation collée sous les planchers MIRAGE spécifiés	
5.4 Bulletin Technique no 30 Critères de sélection des attaches (clous et agrafes) pour l'installation des planchers MIRAGE	
5.5 Bulletin Technique no 31 Recommandations sur les systèmes de chauffage radiant	
5.6 Bulletin Technique no 36 Utilisation d'un adhésif avec la méthode clouée/agrafée	

## 1. INTRODUCTION

Veillez lire attentivement toutes les directives avant de commencer la pose du plancher. Une installation mal exécutée pourrait annuler la garantie.

### UTILISATION DU PRODUIT

#### Installation recommandée



Les planchers MIRAGE TruBalance/Northern Solid Sawn peuvent être installés à l'étage, au rez-de-chaussée ou au sous-sol. Leur composition permet de les coller sur un sous-plancher de bois ou de béton, de les fixer sur un contreplaqué à l'aide d'une agrafeuse ou d'une cloueuse pour planchers de bois franc ou d'effectuer une pose flottante (non fixée) avec une membrane recommandée. Toutefois, les planchers de bois franc Herringbone et Chevron font exception, référez-vous aux guides d'installation Herringbone et Chevron dans la section Guides et soutien en ligne pour des recommandations spécifiques d'installation.

Il est aussi possible d'installer la plupart des essences de bois par-dessus un sous-plancher muni d'un système de chauffage radiant à l'exclusion de l'Hickory.

### RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE

Avant la pose, l'installateur et le propriétaire doivent s'assurer que l'environnement de travail et les sous-planchers respectent ou dépassent les conditions minimales précisées dans le présent guide d'installation.

L'industrie prévoit une marge d'erreur de 5 % pour les imperfections naturelles et les défauts de fabrication. Avant la pose, l'installateur et le propriétaire doivent procéder à l'inspection finale du grade, de la couleur, de la qualité de fabrication et de la finition des lames de bois pour s'assurer que le plancher à installer est conforme au produit acheté.

Toute lame de plancher installée sera considérée comme acceptée par l'installateur et le propriétaire, que ce dernier soit présent ou non au moment de l'installation. Au moment de commander la quantité de bois franc nécessaire pour un plancher, il convient d'ajouter un surplus afin de compenser les pertes occasionnées par les coupes.

### GARANTIE

#### Garantie structurelle à vie limitée

##### Structure

### GARANTIE STRUCTURELLE À VIE LIMITÉE

TOUS NOS PLANCHERS ONT  
UNE GARANTIE  
STRUCTURELLE À VIE  
LIMITÉE.

#### Garantie contre l'usure du fini

##### Finis résidentiels (commercial léger)

### GARANTIE 35 ANS

CONTRE L'USURE DU FINI EN  
USAGE RÉSIDENTIEL

### GARANTIE 3 ANS

CONTRE L'USURE DU FINI EN  
USAGE COMMERCIAL LÉGER

##### Commercial

### GARANTIE 5 ANS

CONTRE L'USURE DU FINI EN  
USAGE COMMERCIAL

À L'EXCLUSION DES  
INSTALLATIONS SOUMISES À UN  
USAGE COMMERCIAL LOURD.

L'usure doit être évidente et représenter au moins dix pour cent (10 %) de la superficie totale du plancher.

### Avis

- La nature des planchers de grade caractère justifie les caractéristiques particulières et observables au moment de l'achat ou se développant avec le temps, notamment des variations de couleur très prononcée, des nœuds ouverts et fermés, des traces de minéraux, des fentes, des trous de surface et autres marques de caractère ou d'usage sans toutefois s'y limiter.
- Certaines marques distinctives peuvent devenir saillantes au fil du temps en raison des diverses variations de l'environnement.

Pour de plus amples informations sur la garantie, consultez le [Certificat de garantie MIRAGE](#). En cas de disparité entre l'information du Guide d'installation et du Certificat de garantie MIRAGE, cette dernière a priorité.

#### MIRAGE, Service technique

1255, 98e Rue, Saint-Georges (Québec) Canada G5Y 8J5

Service technique MIRAGE Tél. : 1 800 463-1303

Service technique Vintage Tél. : 1 877 256-0231

ou par courriel : [technique@planchersmirage.com](mailto:technique@planchersmirage.com)

## 2. OUTILS

### OUTILS ET ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

- Aspirateur ou balai
- Grattoir
- Barre de nivellement
- Niveau
- Composé de nivellement (si nécessaire)
- Papier sablé 20 (si nécessaire)
- Testeur d'humidité pour bois (et béton si nécessaire)
- Languettes de renversement (si nécessaire)
- Scie à onglets
- Truelle
- Égoïne
- Marteau
- Chasse-clou
- Barre levier (pied-de-biche)
- Équerre 16 po x 24 po
- Ruban à mesurer
- Cordeau « chalk line »
- Lunettes de sécurité
- Trousse de réparations
- Produits d'entretien *KLEAN par mirage*



#### INSTALLATION COLLÉE

Pour obtenir des recommandations d'adhésifs conformes aux critères de performance de MIRAGE, veuillez consulter le Bulletin technique no 23, disponible à [l'annexe 5.2](#).

- Truelle recommandée par le fabricant de l'adhésif utilisé. (Le bon format de dents pour la truelle est très important afin d'assurer une bonne adhérence des planches.)
- Clous à béton de 2 po (50 mm) et lattes de 1 po x 3 po x 8 pi (25 mm x 75 mm x 245 cm) pour créer le point d'appui.
- Ruban adhésif bleu « 3M » ou l'équivalent (ruban amovible).
- Rouleau compresseur de 100 à 150 lb (45 à 68 kg).
- Serviettes nettoyantes pour les mains et pour les outils.
- Nettoyeur pour adhésif.
- Membrane recommandée si nécessaire. Référez-vous au Bulletin technique no 26,, disponible dans [l'annexe 5.3](#).

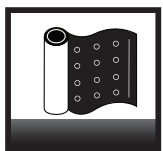


#### INSTALLATION AGRAFÉE/CLOUÉE

Consultez le Bulletin technique no 30 à [l'annexe 5.4](#) pour les spécifications détaillées et les critères de sélection des fixations approuvées (clous et agrafes).

Pour connaître les exigences liées à l'installation avec collage assisté ainsi que les limites du produit, veuillez consulter le Bulletin technique no 36, disponible à [l'annexe 5.6](#).

- Agrafeuse ou cloueuse pneumatique.
- Perceuse et mèche de 3/32 po (2 mm).
- Clous de finition de 2-1/2 po (63 mm).
- Vis à plancher.



#### INSTALLATION NON FIXÉE

Pour connaître les exigences liées à l'installation ainsi que les limites du produit, veuillez vous référer au Bulletin technique no 20, disponible à [l'annexe 5.1](#).

- Membrane recommandée.
- Utilisez une colle à bois suffisamment épaisse et qui reste souple afin d'assurer une bonne adhérence. Vous pouvez utiliser :
  - Colle de charpentier reconnue répondant à la norme CSA 0112.4 (ne pas utiliser de colle multi-usages).
  - Colle à bois de type 2 (colle de charpentier, colle PVA améliorée, etc.). Référez-vous au fabricant de l'adhésif pour connaître les propriétés mécaniques de la colle.
- Ruban adhésif hydrofuge (de type 3M).

**Note : MIRAGE n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation d'outils inadéquats ou d'un adhésif différent de ceux recommandés. Tout le matériel d'installation doit être à la température ambiante recommandée pour l'installation ± 22 °C (± 72 °F).**

### 3. PRÉPARATION

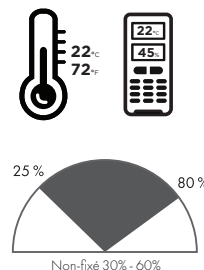
#### MANUTENTION ET ACCLIMATATION

N'oubliez pas que l'installation d'un plancher de bois franc préverni demande un peu plus de temps et de soins dans la manipulation que les planchers non vernis. Manipulez les lames avec soin afin d'éviter d'endommager la surface et le fini.

#### PRÉPARATION DES LIEUX

##### Environnement

- L'installation des planchers de bois franc devrait être la dernière étape d'une construction ou d'une rénovation.
- Le système de chauffage doit être fonctionnel et la température de la pièce doit avoir été maintenue à  $\pm 22\text{ }^{\circ}\text{C}$  ( $\pm 72\text{ }^{\circ}\text{F}$ ) pendant une semaine.
- Le sous-plancher doit être sec et le sous-sol bien aéré afin d'éviter les dommages causés par une source d'humidité.
- Lors d'une installation au sous-sol, s'assurer que toutes les parties ou objets adjacents au sol (murs, sous-plancher, tuyaux, etc.) soient étanches.
- Maintenir le taux d'humidité relative à  $\pm 45\%$  en tout temps. Pour l'installation collée ou clouée/agrafée, le taux d'humidité relative doit être maintenu en 25 % et 80 %, et pour l'installation non fixée, entre 30 % et 60 %.

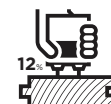


##### Conditions relatives au système de chauffage radiant :

- Pour des recommandations sur les systèmes de chauffage radiant, veuillez vous référer au Bulletin technique no 31, disponible à [l'annexe 5.5](#).

#### Vérification du taux d'humidité du sous-plancher

**Sous-plancher de bois :** À l'aide d'un testeur d'humidité pour bois disponible chez votre détaillant autorisé MIRAGE, vous êtes priés de vous assurer que le taux d'humidité du sous-plancher de bois ne dépasse pas 12 % et qu'il ne diffère pas de plus de 4 % de celui du plancher qui sera installé. Si le taux d'humidité est trop élevé, trouvez la source causant ce problème et corrigez celui-ci s'il y a lieu. Dans ces conditions, veuillez alors retarder l'installation du plancher et augmentez le chauffage et la ventilation.



**Sous-plancher de béton :** Le sous-plancher de béton doit avoir séché pendant un minimum de 30 jours, mais préférablement entre 45 et 90 jours. À l'aide d'un testeur d'humidité pour béton, vérifiez s'il y a présence d'humidité. Si la mesure de l'appareil dépasse 3.5 %, le test au chlorure de calcium doit être effectué. Le taux d'humidité du sous-plancher de béton ne doit pas excéder 3 lb par 1 000 pi<sup>2</sup> par 24 heures. S'il excède 3 lb, installez un système complet d'imperméabilisation du béton (scellant et adhésif) compatible avec la colle sélectionnée. Vous devez consulter la documentation du fabricant afin de connaître sa garantie, la limitation de son produit et suivre ses recommandations ainsi que ses méthodes d'installation.

#### Température du produit

**Note :** Conservez les boîtes de plancher de bois non ouvertes dans la pièce où le plancher sera installé pendant au moins 24 heures avant l'installation afin de permettre au matériel de s'acclimater à la température ambiante. Ouvrez les boîtes et retirez la pellicule de plastique uniquement au moment de l'installation. L'installateur et le propriétaire ont l'entière responsabilité de vérifier le taux d'humidité du sous-plancher et de s'assurer qu'il se situe et qu'il demeure dans les limites recommandées.

#### PRÉPARATION DU SOUS-PLANCHER

- Pour une installation clouée ou agrafée, le sous-plancher doit être composé de contreplaqués d'un minimum de 5/8 po (16 mm) d'épaisseur ou de panneaux de particules « OSB » de 23/32 po (19 mm).
- **État structurel :** Vissez fermement le sous-plancher aux solives afin de prévenir les mouvements et les craquements. Remplacez le plancher existant ou le sous-plancher qui aurait pu être endommagé par l'eau ou avoir des faiblesses structurelles. La neige et la pluie pendant la construction pourraient avoir des répercussions négatives sur certaines propriétés, particulièrement sur le « OSB ». Le béton doit être dans un bon état structurel et posséder une résistance de compression de 3000 psi (20.7 Mpa).
- **Plane :** La surface du sous-plancher doit être plane. Pour une installation collée ou clouée/agrafée, la tolérance maximale est de 3/16 po (5 mm) de variation sur une portée de 10 pi (3 m). Pour une installation non fixée, la tolérance maximale est de 3/32 po (2 mm) de variation sur une portée de 7 pi (2 m). Pour vérifier la surface, utilisez une règle droite rigide prévue à cet effet et effectuez des mesures continues (en tous points) sur l'ensemble du sous-plancher, dans toutes les directions (360 degrés). Corrigez les écarts en aplanissant avec un outil adéquat les surélévations et en comblant les dépressions avec un produit de remplissage approprié, afin de respecter les tolérances requises.
- **De niveau :** Le sous-plancher doit être de niveau. L'écart devrait être minimal, à peine perceptible à l'œil nu. Certaines normes suggèrent un écart maximal de 1/2 po (13 mm) sur une portée de 10 pi (3 m). Il est important de noter que des éléments installés de niveau, comme les armoires, les cadres décoratifs ou les fenêtres, affecteront la perception visuelle du niveau et l'appréciation visuelle dans son ensemble par l'utilisateur final.
- **Sec :** Le taux d'humidité du sous-plancher doit se situer dans les limites recommandées.
- **Propre :** Le sous-plancher doit être bien balayé, lisse et débarrassé de débris, d'agrafes, de clous apparents, d'anciens adhésifs ou d'autres produits séchés.

#### PRÉPARATION AVANT L'INSTALLATION

- Préparez un croquis de l'installation afin d'éviter les surprises désagréables.
  - Déterminez le mur ou le point de départ.
  - Déterminez dans quelle direction les lames seront installées.
- Enlevez les plinthes, les seuils de portes et le vieux couvre-plancher s'il y a lieu.
- À l'aide d'une égoïne, enlevez l'espace nécessaire au bas des cadres de portes, ce qui permettra d'insérer les lames de bois franc sous les butoirs.
- Pour optimiser l'apparence visuelle, utilisez plusieurs boîtes en même temps et mélangez les lames afin d'assurer une variation de couleurs, de nuances et de longueurs.
- Dès le départ, sélectionnez les lames qui s'harmonisent le mieux avec les moulures de transition qui seront installées.

## 4.1 INSTALLATION COLLÉE

**MARCHE À SUIVRE – INSTALLATION COLLÉE** (illustration numéro 1)

Portez un équipement de sécurité et gardez l'environnement sécuritaire en tout temps.

**• Étape 1 – Établir la ligne de départ**

- En utilisant le cordeau, tracez une ligne guide **A** parallèle au mur de départ **B**. La distance entre le mur et la ligne parallèle dépend de la largeur des planchers. Voir le tableau ci-bas :

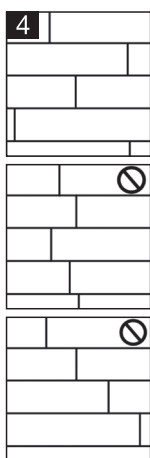
Largeur des lames	Distance de la ligne guide du mur parallèle (aire de travail)
3-5/16 po (84 mm)	33-3/8 po (848 mm)
4-7/16 po (112 mm)	31-7/64 po (790 mm)
5 po (127 mm)	35-1/4 po (895 mm)
6-1/2 po (165 mm)	32-11/16 po (832 mm)
7-3/4 po (197 mm)	31-1/4 po (794 mm)

- La section située entre le mur de départ et la ligne deviendra l'aire de travail **C** pour le début de l'installation et sera la dernière partie du plancher à recouvrir. Cette mesure vous évitera de rétrécir la dernière rangée de lames tout en laissant le 6 mm (1/4 po) minimum requis pour le joint d'expansion. Clouez des lattes guides, **D**, à l'intérieur de l'aire de travail, le long de la ligne. Ces lattes guides serviront de point **E** d'appui pour l'installation des premières lames.

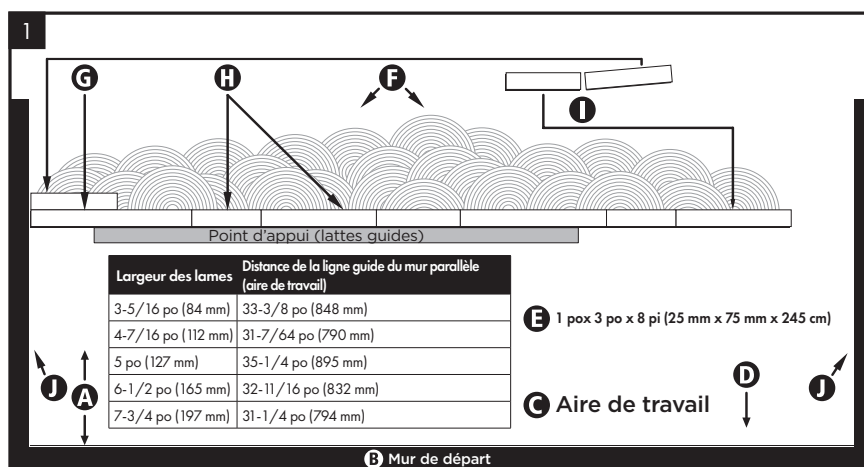
**Étape 2 – Application de l'adhésif**

- Appliquez l'adhésif en glissant la truelle à un angle de 45 degrés en un mouvement circulaire. L'adhésif qui se déposera entre les dents de la truelle **F** [bulletin technique no 23](#) correspondra à la quantité nécessaire à appliquer. (Environ un gallon pour 45 à 50 pieds carrés selon le fabricant de l'adhésif.)

**Note :** Ne pas étendre l'adhésif sur une superficie qui demande plus de 2 heures à couvrir. L'adhésif pourrait sécher et ne plus produire une bonne adhérence. Consultez les informations sur le contenant de l'adhésif. Le temps de réaction pour l'adhérence varie d'un fabricant à l'autre. Il peut aussi être affecté par la température et le taux d'humidité relative dans la pièce.

**Étape 3 – Installation des lames**

- Il est très important de partir droit et d'équerre.
- Sélectionnez les lames attentivement. Au besoin, coupez et relocalisez dans un endroit moins visible les lames jugées différentes.
- En utilisant l'aire de travail, installez la première lame **G** à 6 mm (1/4 po) du mur perpendiculaire à votre gauche, le côté du tenon de la lame contre la latte et pressez la lame dans l'adhésif.
- Installez les lames suivantes **H** en vous dirigeant vers la droite jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière lame pour terminer la rangée.
- La lame sélectionnée **I** pour terminer la première rangée devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant, ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. Laisser 6 mm (1/4 po) entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée **J**.
- La première lame de la deuxième rangée doit être au moins d'une largeur de lame plus courte ou plus longue que celle de la première rangée. Les joints transversaux doivent être décalés d'au moins une largeur de lame d'une rangée à l'autre. Évitez d'aligner les joints ou de créer un motif trop régulier (illustration no 4).
- Engagez le bout de la mortaise dans le tenon de la lame et abaissez celle-ci aussi près que possible de la lame adjacente. Glissez le côté du tenon dans la mortaise, puis pressez sur la lame.
- Les rangées subséquentes s'installent de la même manière que les précédentes.
- Lorsque le recouvrement de la section principale du plancher est terminé, retirez les lattes guides, puis effectuez l'installation dans l'aire de travail de la même façon. Emboîtez la dernière rangée de lames à l'aide de la barre levier en n'oubliant pas qu'il est nécessaire d'avoir un espace de 6 mm (1/4 po) minimum pour le joint d'expansion.



## 4.1 INSTALLATION COLLÉE

### Conseils généraux:

- Si vous installez une membrane acoustique, celle-ci doit obligatoirement être collée au sous-plancher et les lames de bois devront ensuite être collées sur la membrane en utilisant le même adhésif recommandé ([Bulletin technique no 26](#)).
- La précision de coupe des lames peut nécessiter l'utilisation d'un « tapping block » pour un emboîtement optimal.
- Ne pas mettre d'adhésif dans les mortaises des lames ce qui pourrait empêcher l'emboîtement parfait avec la rangée de lames suivante.
- Évitez de salir vos doigts avec l'adhésif afin de minimiser le nettoyage. Tout au cours de l'installation, essuyez immédiatement l'adhésif en contact avec la surface du plancher en utilisant les serviettes nettoyantes ou le nettoyant pour adhésif. Si l'adhésif persiste, utilisez un solvant à peinture ou de l'essence à briquet.
- Utilisez un ruban adhésif bleu « 3M » afin de maintenir les lames en place. Cela évitera le mouvement des lames qui causerait des espaces entre celles-ci lors de l'installation.
- Après avoir installé une section du plancher, il est recommandé d'utiliser le rouleau tel que prescrit par le fabricant de l'adhésif (environ 100 à 150 lb / 45 à 68 kg) afin d'assurer un meilleur contact des lames avec l'adhésif. Entourez le rouleau d'une pellicule protectrice afin d'éviter d'endommager la surface du plancher et utilisez-le pendant la période active de l'adhésif.

### Étape 4 – Installation des moulures

- Si le cas s'applique, installez les moulures de transition, les nez de marche et les réduits.
- Réinstallez les plinthes et les quarts-de-rond au besoin, en vous assurant de les clouer au mur et non au plancher (cela permettra le mouvement naturel du plancher).

### Étape 5 – Entretien

- Veuillez attendre minimalement 24 heures avant de replacer les meubles et d'autoriser une circulation intense sur les planchers.
- Conservez quelques lames en réserve pour d'éventuelles réparations.
- Dès l'installation terminée, passez soigneusement l'aspirateur. Vaporisez légèrement le nettoyant Klean par mirage sur la vadrouille, puis essuyez le plancher.



## 4.2 INSTALLATION AGRAFÉE/CLOUÉE



### MARCHE À SUIVRE—INSTALLATION AGRAFÉE/CLOUÉE (illustrations numéros 2 et 3)

Portez un équipement de sécurité et gardez l'environnement sécuritaire en tout temps.

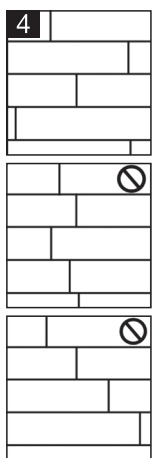
#### Étape 1 – Établir la ligne de départ

- En utilisant le cordeau, tracez une ligne guide **A** parallèle au mur de départ **B**. La distance entre le mur et la ligne parallèle dépend de la largeur des planchers. Voir le tableau ci-bas :

Largeur de lames	Distance de la ligne guide au mur parallèle
3-5/16 po (84 mm)	3-9/16 po (90 mm)
4-7/16 po (112 mm)	4-5/8 po (118 mm)
5 po (127 mm)	5-1/4 po (133 mm)
6-1/2 po (165 mm)	6-3/4 po (171 mm)
7-3/4 po (197 mm)	8 po (203 mm)

#### Étape 2 – Installation des lames

- Il est très important de partir droit et d'équerre.
- Sélectionnez les lames attentivement. Au besoin, coupez et relocalisez dans un endroit moins visible les lames jugées différentes.
- Installez la première lame à 6 mm (1/4 po) du mur perpendiculaire à votre droite **E**, le côté du tenon de la lame placé le long de la ligne de départ et le **A** côté de la mortaise face au mur de départ. Percez et clouez la lame sur le dessus, aussi **C** près que possible du mur. Les moulures de bas du mur ou plinthes **D** cacheront les têtes de clous.
- Installez les lames suivantes en vous dirigeant vers la gauche jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière lame pour terminer la rangée.
- La lame sélectionnée pour terminer la première rangée devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. Laissez 6 mm (1/4 po) entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée **E**.
- La première lame de la deuxième rangée doit être au moins d'une largeur de lame plus courte ou plus longue que celle de la première rangée. Les joints transversaux doivent être décalés d'au moins une largeur de lame d'une rangée à l'autre. Évitez d'aligner les joints ou de créer un motif trop régulier (illustration no 4).
- Les premières rangées de lames doivent être clouées à la main à l'aide d'un marteau, d'un chasse-clou et de clous de finition à cause du mur faisant obstacle à l'utilisation de l'agrafeuse ou de la cloueuse. Les agrafes/clous doivent être fixés sur le long du tenon **F** à environ 4 po (100 mm) de distance les uns des autres.
- Les rangées subséquentes s'installent de la même manière, mais en utilisant l'agrafeuse ou de la cloueuse. Les agrafes/clous doivent se situer à environ 4 à 6 po (100 à 150 mm) les uns des autres, entre 2 et 3 po (50 et 75 mm) du bout de chaque lame.
- Les 4 ou 5 dernières rangées devront être installées de la même manière que les premières rangées en raison de la proximité du mur. Vous aurez peut-être à rétrécir les lames qui longent le mur pour laisser 6 mm (1/4 po), nécessaire pour le joint d'expansion **B**.



**Note:** La coupe extrêmement précise des lames peut nécessiter l'utilisation d'un « tapping block » pour bien emboîter celles-ci les unes dans les autres.

#### Étape 3: Installation des accessoires

- Si le cas s'applique, installez les moulures de transition, les nez de marche et les réduits.
- Réinstallez les plinthes et les quarts-de-rond au besoin, en vous assurant de les clouer au mur et non au plancher (cela permettra le mouvement naturel du plancher).

#### Étape 4 – Entretien

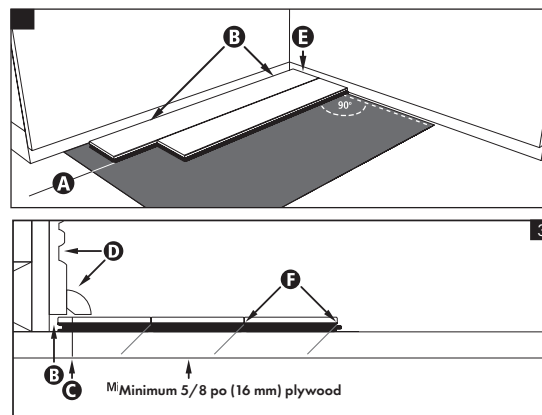
- Conservez quelques lames en réserve pour d'éventuelles réparations.
- L'installation terminée, passez soigneusement l'aspirateur. Vaporisez légèrement le nettoyant Klean par mirage sur la vadrouille, puis essuyez le plancher.



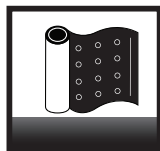
#### UTILISATION DE L'AGRAFEUSE/CLOUEUSE PNEUMATIQUE

##### Conseils généraux

- Vérifiez que la base de l'agrafeuse ou de la cloueuse demeure toujours propre et lisse.
- Déposez l'outil sur le contreplaqué ou sur un carton plutôt que sur le plancher de bois franc afin d'éviter d'endommager les lames.
- Assurez-vous que l'agrafeuse ou la cloueuse est toujours bien appuyée à la fois sur le dessus et sur le côté de la lame avant d'agrafer.
- Vérifiez régulièrement l'état de l'outil ainsi que son bon fonctionnement afin d'éviter d'endommager les lames.
- Ajustez bien la pression d'air selon le type de sous-plancher, puis vérifiez celle-ci régulièrement par la suite.



## 4.3 INSTALLATION NON FIXÉE

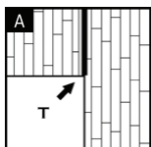


### MARCHE À SUIVRE – INSTALLATION NON FIXÉE

#### Étape 1 – Installation de la membrane [bulletin technique no 20](#)

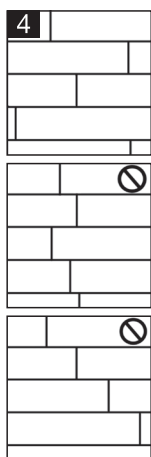
Une membrane recommandée est requise lorsque le plancher MIRAGE TruBalance/Northern Solid Sawn est installé en une pose non fixée. Pour plus de détails à propos de membranes équivalentes, veuillez contacter notre Service technique en composant le 1 800 463-1303 ou 1 877 256-0231 (Vintage).

- Couvrez toute la surface du sous-plancher ainsi que la base des murs (environ 2 po (51 mm)) avec la membrane recommandée. Posez les lanières de la membrane dans le sens contraire des planches qui seront installées sans chevauchement.
- Certaines membranes recommandées incluent un rabat adhésif autocollant. Utilisez le ruban adhésif hydrofuge pour joindre les lanières sur le côté court.
- Consultez la documentation qui accompagne la membrane recommandée afin de suivre sa méthode d'installation.



#### Étape 2 – Établir le point de départ

Le plancher ne doit être fixé à aucune surface ni à aucun point. Un espace d'expansion d'au moins 13 mm (1/2 po) doit également être prévu pour tous les éléments fixes de la pièce (murs, moulures, colonnes, tuyaux, cadres de porte en acier, îlot de cuisine, objets lourds, etc.). Utilisez des butoirs sur chacun des murs pour assurer l'espace d'expansion approprié. Lorsqu'une pièce excède 40 pi (12 m) de large ou 66 pi (20 m) de longueur, utilisez une moulure en T pour augmenter l'espace requis pour le joint d'expansion. Dans les endroits de formes irrégulières (formes en L, F, T, ou U), utilisez une moulure en T pour les intersections (Illustration A).



- Commencez dans le coin gauche de la pièce en plaçant la première planche, côté du tenon face à vous. Laissez un espace d'expansion de 13 mm (1/2 po) entre le mur et les côtés de la planche. Cet espace sera couvert par une moulure qui sera fixée au mur et non au plancher.
- Appliquez une colle de menuisier conforme à la norme CSA 0112.4 ou aux normes d'adhésif à bois de type 2 sur tous les joints latéraux, car le collage de ces joints est requis. Au besoin, les joints aux extrémités peuvent également être collés en utilisant le même adhésif. Il est important de vous référer au fabricant de l'adhésif pour connaître les propriétés mécaniques de la colle. Appliquez la colle sur le coin supérieur de l'intérieur de la mortaise. Inversez la planche, tel qu'illustré sur la photo, pour faciliter la tâche.
- Installez la planche suivante en vous dirigeant vers la droite. Glissez verticalement le tenon de l'extrémité gauche de la nouvelle planche dans la mortaise de l'extrémité droite de la première planche. Continuez de la même manière jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière planche pour terminer la première rangée.
- La planche sélectionnée pour terminer la première rangée devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant ce qui minimisera les pertes causées par la coupe.
- Prévoyez un espace d'expansion de 13 mm (1/2 po) afin que le plancher puisse se dilater dans toutes les directions.
- La première lame de la deuxième rangée doit être au moins d'une largeur de lame plus courte ou plus longue que celle de la première rangée. Les joints transversaux doivent être décalés d'au moins une largeur de lame d'une rangée à l'autre. Évitez d'aligner les joints ou de créer un motif trop régulier (illustration no 4).
- Il est recommandé d'utiliser du ruban adhésif bleu de marque 3M pour maintenir les planches en place. Appliquez le ruban en forme de X pour empêcher le déplacement des planches jusqu'à ce que la colle soit sèche.
- Tous les excédents de colle doivent immédiatement être nettoyés de la surface du plancher.
- Puisqu'il est encore possible de déplacer le plancher après l'installation de la troisième rangée, il est recommandé de mesurer et de corriger l'alignement avec les butoirs s'il y a lieu.
- Les planches de la dernière rangée doivent avoir un minimum de 1-1/2 po (38 mm) de largeur sans oublier de laisser l'espace d'expansion nécessaire.



#### Étape 3 – Installation des accessoires

- Si le cas s'applique, installez les moulures de transition, les nez de marche et les réduits.
- Retirez les butoirs.
- Réinstallez les plinthes et les quarts-de-rond au besoin, en vous assurant de les clouer au mur et non au plancher (cela permettra le mouvement naturel du plancher).
- Coupez la membrane qui excède les moulures.

#### Étape 4 – Entretien

- Conservez quelques planches en réserve pour d'éventuelles réparations.
- Dès l'installation terminée, passez soigneusement l'aspirateur. Vaporisez légèrement le nettoyant KLEAN par mirage sur la vadrouille, puis essuyez le plancher.

Pour en savoir davantage sur l'entretien, consultez le Guide d'entretien résidentiel MIRAGE.

# ANNEXES





Émis le 2 février 2009  
Révisé le 2 février 2026

## Bulletin technique no 20 2.0

### Objet : Spécifications d'installation non fixée MIRAGE

Ce bulletin technique fait une mise à niveau sur les largeurs permises selon la technologie, les membranes acoustiques et hydrofuges ainsi que sur les paramètres minimaux requis pour maintenir la garantie structurelle à vie de certains produits MIRAGE.

#### Largeurs acceptées par technologie pour l'installation non fixée :

Technologie	Largeur	Installation non fixée
TruBalance/Northern Solid Sawn 3/4 po (19 mm)	5 po à 7-3/4 po	Autorisée
	9 po	Non autorisée
TruBalance Lite/Northern Solid Sawn Lite 9/16 po (14 mm)	5 po et 7 po	Autorisée
	≥ 8-3/4 po	Non autorisée
Lock 7/16 po (11 mm)	Tous	Autorisée

#### Critères de membrane:

Lors de l'installation de planchers MIRAGE spécifiés en pose non fixée, nous recommandons l'utilisation de la membrane AcoustiTECH distribuée par MIRAGE.

Afin de vous offrir plus de flexibilité lors de la vente des produits MIRAGE, il vous est possible d'utiliser une autre membrane. Cependant, celle-ci doit obligatoirement satisfaire les critères minimums suivants :

	Critères minimaux	Limites et commentaires	Normes
A	Compressibilité @ 25 % déflexion <b>ou</b>	≥ 6 psi si entre 1 mm et 2,5 mm d'épaisseur	ASTM D-3575
		≥ 8 psi si entre 2,6 mm et 3,5 mm d'épaisseur	
	Déflexion maximale @ 5 psi de charge <i>essai effectué avec une seule membrane</i>	≤ 0,6 mm	ASTM D-3575 (modifié)
B	Température de service maximale	50 °C [120 °F]	
C	Épaisseur	≤ 3,5 mm	
D	Transmission de vapeur d'eau (MVTR)	≤ 0,6 lb/1 000 pi²/24 h	ASTM E-96

#### NOTE IMPORTANTE :

À la suite de la sélection de votre membrane, il est entendu que MIRAGE ne peut être tenue responsable et ne s'engage aucunement en ce qui concerne :

1. La garantie à long terme du fabricant de la membrane ;
2. La performance acoustique de la membrane ou l'assemblage du plancher ;
3. La composition chimique de la membrane (COV, formaldéhyde et autres produits) ;
4. Les problèmes d'installation de la membrane et de ses accessoires ;
5. La prise en charge de la procédure de gestion des réclamations auprès du fournisseur de membrane ;
6. Une membrane avec une surface trop glissante qui pourrait compromettre la stabilité du plancher et provoquer le déplacement de planches dans de petites sections.

*\*\*L'installation de lamelles de retenue, spécialement conçues pour les produits flottants, peut aider à réduire le déplacement de planches.*

*Lors de la sélection d'une membrane, le fabricant de celle-ci devra vous garantir par écrit que la membrane satisfait tous les critères minimums [A, B, C et D, si hydrofuge] recommandés par MIRAGE. Le fabricant de la membrane devra aussi s'engager à assumer seul la responsabilité liée aux paramètres ci-haut mentionnés [1 à 6].*

Le choix de la bonne membrane est primordial afin de ne pas mettre en cause l'intégrité de l'assemblage de votre plancher MIRAGE à court et à long terme. L'utilisation d'une membrane qui ne satisfait pas les critères mentionnés ci-haut invalide automatiquement la garantie structurelle à vie du produit MIRAGE installé.



Émis le 21 janvier 2009  
Révisé le 2 février 2026

## Bulletin technique no 23 2.0

### Objet : Critères de performance des adhésifs pour la pose de planchers

Ce bulletin a pour objectif la révision des exigences minimales afin d'assurer la performance à long terme de l'adhésif en fonction de son utilisation lors de l'installation de certains planchers MIRAGE.

Il incombe à l'utilisateur de sélectionner un adhésif conforme aux exigences mentionnées ci-dessous. Conséquemment, MIRAGE ne peut être tenue responsable et ne s'engage aucunement quant aux points suivants :

1. la constance de la qualité des propriétés de l'adhésif;
2. la composition chimique de l'adhésif (COV, formaldéhyde ou autres produits chimiques);
3. les problèmes d'application ou de nettoyage de l'adhésif;
4. la méthode de gestion des plaintes du fabricant de l'adhésif.

Au moment de choisir un adhésif, s'assurer que le fabricant garantit par écrit que le produit satisfait aux exigences minimales de MIRAGE. C'est le fabricant de l'adhésif qui doit assumer l'entière responsabilité en matière de conformité avec tous les paramètres mentionnés dans le présent document.

La garantie exclut toutes les imperfections du plancher causées par la méthode d'installation ou par l'adhésif même, qui, dans certaines conditions, peuvent endommager le fini.

Le choix d'un adhésif adéquat constitue une étape fort importante puisque c'est ce dernier qui assure l'intégrité à long terme de l'installation de votre plancher.

Critères	Normes	Limites	Avantages si les critères sont remplis
Teneur en eau		0 %	Pour éviter que l'eau endommage le plancher et compromette l'installation
▲ Force de prise initiale		Garde sa forme Grande force initiale	Pour retenir le plancher sur des surfaces inégales Pour faciliter l'installation et garder les lamelles en place
■ Cisaillement	EN 14293	72 psi (0,5 Mpa)	Pour assurer une bonne adhérence et performance des produits
■ Élongation à la rupture	EN 14293 (modifié)	Entre 40 et 400 %	Pour permettre une expansion appropriée
■ Résistance à la traction	EN 14293	90 psi (0,6 Mpa)	Pour assurer une bonne adhérence et performance des produits
OU			
■ Résistance à la traction	ASTM D-412 (méthode a)	72 psi (0,5 Mpa) [cure de 7 jours]	Pour assurer une bonne adhérence et performance des produits
■ Élongation à la rupture	ASTM D-412 (méthode a)	Entre 40 et 400 %	Pour permettre une expansion appropriée
■ Fluage <sup>1</sup> (traction ou cisaillement)	EN 14293 (modifié) ou joint à recouvrement simple ou standard équivalent	Max 1 mm élongation (à la charge) 30 psi (0,2 Mpa) charge (30 min) (cure d'assemblage de 7 jours)	Pour éviter le gauchissement, une expansion excessive ou des problèmes de performance Pour assurer la performance à long terme / résistance au stress
Transfert d'adhésif		> 80 %	Pour assurer une bonne adhérence
		100 %	S'il est utilisé comme pare-vapeur, veuillez consulter les instructions du fabricant
▲ Temps de cure		Max 24 heures	Une cure trop longue pourrait causer des problèmes d'installation
Température de service		-6 à 43 °C (20 à 110 °F)	Pour résister à des températures variables et au chauffage radiant
Garantie		À vie	Pour égaler la garantie MIRAGE

▲ Installation affectée (temps de pose requis et/ou facilité d'installation)

■ Propriété ayant un impact sur la performance du produit (expansion, déformation)

Note : ASTM D-412 et EN 14293 ne sont pas nécessairement corrélés

Les points suivants ne peuvent pas être contrôlés par MIRAGE, mais sont critiques lors du choix de la colle :

- Pouvoir couvrant<sup>2</sup> (consommation)
- Compatibilité de membrane
- Compatibilité du sous-plancher
- Exclusion de garantie
- Scellant de béton : rencontre 3 lb / 1 000 pi<sup>2</sup> / 24 heures
- Résistance à la moisissure / alcalinité (béton)
- Compatibilité de scellant et colle selon le manufacturier

<sup>1</sup>Assemblage de bois ou béton (ou similaire au béton)

<sup>2</sup>Le pouvoir couvrant nécessaire pour les planchers de 3/4 po d'épaisseur ou 9/16 po d'épaisseur ne diffère pas de celui des planchers de 1/2 po d'épaisseur. Pour l'installation d'un plancher de 3/4 po d'épaisseur ou 9/16 po d'épaisseur, nous permettons donc l'utilisation de la même truelle adaptée pour planchers de 1/2 po d'épaisseur. Se référer au fabricant de colle pour tous les détails et les prérequis concernant la truelle recommandée pour planchers d'une épaisseur de 1/2 po. Il est important de choisir la truelle en fonction des caractéristiques du chantier comme la planéité du sous-plancher afin d'obtenir un transfert d'au moins 80 %, ce critère étant prédominant.



Émis le 31 janvier 2011  
Révisé le 17 avril 2026

## Bulletin technique no 26 3.0

Objet : Critères des membranes acoustiques pour installation collée sous les planchers MIRAGE spécifiés

Ce bulletin technique vise à faire une mise au point sur les membranes acoustiques et sur les paramètres minimaux à rencontrer afin de maintenir la garantie structurelle à vie de certains produits MIRAGE.

Il est possible de coller certains planchers MIRAGE sur une membrane acoustique. Cependant, la membrane et l'assemblage doivent rencontrer les critères suivants :

	Critères	Normes	Limites	Commentaires
Membrane seulement	Compressibilité @ 25 % de déflexion	ASTM D-3575	≥ 2 psi épaisseur de moins de 7 mm ≥ 6 psi épaisseur entre 7 et 10 mm	Limiter le mouvement (confort et bruit) 10 mm étant l'épaisseur maximale
	Traction @ 100 % élongation ou moins	ASTM D-412 (méthode A ou équivalent)	60 psi (min. 0,4 Mpa)	Pour limiter la dilatation / contraction et assurer une bonne résistance de la membrane
	Transfert d'adhésif - plancher	s.o.	75 %	Pour assurer une bonne adhésion
	Température de service		-6 à 43 °C (20 à 110 °F)	Pour résister au chauffage radiant
	Transmission de vapeur d'eau	ASTM E-96	Min 0,6 lb / 1 000 pi <sup>2</sup> / 24 h	Pour être considérée comme pare-vapeur

**Membrane** : ne pas confondre avec un produit imperméabilisant du béton ou sous-plancher.

Assemblage typique *	Traction (perpendiculaire au plan de collage)	EN 14293 (ou équivalent)	50 psi (0,35 Mpa) (cure de 7 jours) Max 4 mm @ 50 psi (0,35 Mpa)	La valeur n'est pas en % afin que l'épaisseur n'influence pas le résultat
	Fluage en tension (perpendiculaire au plan de collage)	EN 14293 (ou équivalent)	Max 2 mm (depuis la charge) Charge 30 psi (0,2 Mpa) Maintien de 30 minutes	Pour limiter dilatation / contraction et les déformations excessives

\* **Exemple d'assemblage typique** : sous-plancher + colle + membrane + colle + lames de plancher installé. L'effet de la colle et de la membrane doit être pris en considération pour assurer le bon comportement du produit.

**Note 1** : La performance acoustique dépend grandement de la structure du bâtiment. La sous-couche pourra contribuer à l'amélioration de cette performance

### Notes importantes :

- Tous les critères doivent être respectés afin d'assurer une bonne performance du produit.
- L'adhésif utilisé pour l'installation doit répondre aux critères du [Bulletin technique no 23](#).

### MIRAGE ne peut être tenue responsable en ce qui concerne :

- la performance acoustique de la sous-couche (voir note 1);
- la résistance à long terme (humidité, moisissure);
- la composition de la membrane, des matériaux et des adhésifs (formaldéhyde, COV, etc.);
- la compatibilité avec les colles et les scellants (selon le fabricant);
- la garantie (qui devrait au minimum atteindre celle de MIRAGE);
- des problématiques reliées à l'utilisation ou à l'installation de la membrane et de ses accessoires.

Département du service technique MIRAGE 1 800 463-1303  
Département du service technique Vintage 1 877 256-0231  
technique@planchersmirage.com



Émis le 12 janvier 2012  
Révisé le 2 février 2026

## Bulletin technique no 30 2.0

Objet : Critères de sélection des attaches (clous et agrafes) pour l'installation des planchers MIRAGE

Ce bulletin a pour but de préciser les critères de sélection des attaches (clous et agrafes) pour la pose des planchers MIRAGE ainsi que quelques règles de base permettant une installation parfaitement réussie.

### Critères de sélection des attaches (clous et agrafes)

Produits	Calibre de l'attache		Longueur minimale	Espacement entre les attaches	Distance des attaches aux extrémités
	Agrafe « U »	Clou « L » ou « T »			
TruBalance/ Northern Solid Sawn 3/4 po (19 mm)	Min.: 18 ga Max.: 15,5 ga	Min.: 18 ga Max.: 15,5 ga	1-1/2 po (38 mm)	4 à 6 po (100 à 150 mm)	Entre 2 po et 3 po (50 et 75 mm)
TruBalance Lite/ Northern Solid Sawn Lite 9/16 po (14 mm)	Min.: 19 ga Max.: 18 ga	Min.: 20 ga Max.: 18 ga	1-1/4 po (32 mm)	4 à 6 po (100 à 150 mm)	Entre 2 po et 3 po (50 et 75 mm)
Solid 3/4 po (19 mm)	Min.: 17 ga Max.: 15,5 ga	Min.: 18 ga Max.: 15,5 ga	1-3/4 po (44 mm)	6 à 8 po (150 à 200 mm)	3 po (75 mm)
Engineered 1/2 po (13 mm)	Min.: 19 ga Max.: 18 ga	Min.: 20 ga Max.: 18 ga	1-1/4 po (32 mm)	4 à 6 po (100 à 150 mm)	Entre 2 po et 3 po (50 et 75 mm)

### Pose des attaches (clous et agrafes)

Assurez-vous de la position exacte de l'attache lors de l'impact. Quelques millimètres hors position et la fibre du bois subira localement des pressions et un stress non désiré.

- L'angle de fixation est de 45 degrés.
- La tête de l'attache doit se positionner dans la pochette prévue à cet effet.
- L'attache ne doit pas pénétrer trop profondément dans la languette et elle ne doit pas nuire à la planche qui sera installée subséquemment.

### Entretien des outils

L'entretien préventif des outils de pose doit être fait régulièrement.

- L'outil utilisé ne doit pas endommager le côté des planches ou la languette.
- L'ajustement de l'outil peut être nécessaire pour assurer un bon positionnement.
- L'ajustement de la force de frappe et/ou de la pression d'air peut être nécessaire pour assurer un bon ancrage.

### Remarques

Installer un pare-vapeur ou un matériau équivalent sous le plancher si requis. Veuillez vous référer au [Bulletin technique no 27](#) pour plus d'informations. Les exigences locales du Code du bâtiment prévalent sur celles des lignes directrices, y compris les instructions d'installation fournies par le fabricant.

Ne pas utiliser de membrane acoustique compressible avec une attache métallique car cela peut causer des bruits indésirables.

Une installation clouée ou agrafée peut parfois produire de petits mouvements qui causent des craquements. Il est aussi normal de remarquer quelques petites déformations localisées près des attaches. En utilisant un calibre d'attache de 18 ga, cela peut aider à réduire ce phénomène.

Aucune réclamation concernant les dommages causés par l'utilisation d'outils inadéquats ou défectueux lors de l'installation ne sera acceptée par MIRAGE.



Émis le 27 janvier 2014  
Révisé le 2 février 2026

## Bulletin technique no 31 5.0

### Objet : Recommandations sur les systèmes de chauffage radiant

MIRAGE sait qu'il existe de nombreux systèmes de chauffage radiant disponibles sur le marché. Basé sur des tests effectués par l'équipe de Recherche et Développement de MIRAGE afin d'évaluer certains systèmes en termes de risque concernant les plateformes et les méthodes d'installation, ce bulletin technique passera en revue les recommandations de MIRAGE par rapport à l'installation d'un système de chauffage radiant, le type de système qui est autorisé à installer en fonction de la technologie du plancher et de la méthode d'installation, ainsi que des exclusions.

Voici quelques recommandations générales :

- Assurez-vous d'utiliser des adhésifs reconnus par le fabricant du système de chauffage radiant et par le [Bulletin technique no 23](#) de MIRAGE.
- Assurez-vous que la température de la surface du bois ne dépasse jamais 27 °C (80 °F) et ne varie en aucun cas de plus de 2 °C (3 °F).
- Les recommandations de MIRAGE ne doivent jamais outrepasser les instructions du fabricant du système de chauffage radiant.
- Assurez-vous que le système de chauffage radiant a été testé et en fonction pendant une semaine avant l'installation du plancher. La température du système doit être abaissée pendant l'installation.

Vous trouverez ci-dessous quel type de système peut être installé en fonction de la technologie du plancher et de la méthode d'installation.

	Type de technologies et méthodes d'installation		
	Collé	Non fixé <sup>1</sup>	Cloué <sup>2</sup>
	TruBalance/ Northern Solid Sawn	TruBalance/ Northern Solid Sawn	TruBalance/ Northern Solid Sawn
	TruBalance/ Northern Solid Sawn Lite	TruBalance/ Northern Solid Sawn Lite	TruBalance/ Northern Solid Sawn Lite
	Engineered	Lock	Engineered
	Lock		
<b>Types de système de chauffage radiant</b>			
Tuyaux ou fils électriques encastrés dans le béton (dalle ou couche mince de gypcrete/béton léger)	✔	✔	s.o.
Tuyaux encastrés dans un panneau de bois rainuré (non recouvert sur le dessus)	✔	✔	Référez-vous au <a href="#">Bulletin technique no 36</a> , modèle 4 avec au moins 2 cordons.
Tuyaux découverts en panneau de bois rainuré avec revêtement en aluminium ou métal	✔	✔	Référez-vous au <a href="#">Bulletin technique no 36</a> , modèle 4 avec au moins 2 cordons.
Tuyaux recouverts de plaques dissipatrices en aluminium/métal et/ou panneau en bois (également des plaques dissipatrices entre les tuyaux)	✔	✔	Référez-vous au <a href="#">Bulletin technique no 36</a> , modèle 4 avec au moins 2 cordons.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

	Type de technologies et méthodes d'installation		
	Collé	Non fixé <sup>1</sup>	Cloué <sup>2</sup>
	TruBalance/ Northern Solid Sawn	TruBalance/ Northern Solid Sawn	TruBalance/ Northern Solid Sawn
	TruBalance/ Northern Solid Sawn Lite	TruBalance/ Northern Solid Sawn Lite	TruBalance/ Northern Solid Sawn Lite
	Engineered	Lock	Engineered
	Lock		
<b>Types de système de chauffage radiant</b>			
Tuyaux ou système électrique fixés sous le sous-plancher (dans les solives)	✔	✔	Référez-vous au <a href="#">Bulletin technique no 36</a> , modèle 4 avec au moins 2 cordons.
Polymères semi-conducteurs ou « tapis chauffant » (toute la surface du panneau ou tapis chauffe)	✔	✔	s.o.
« Feuille de métal chauffante » non fixée au sous-plancher	✘	✔	s.o.
Système de fil électrique attaché ou non à un « support neutre »	✔ <sup>3</sup>	✔	s.o.

✔ Autorisée

✘ Non autorisée

### Exclusions

Suite aux tests effectués par l'équipe de Recherche et Développement de MIRAGE sur la performance des planchers de la technologie Solid et tous les planchers d'Hickory sur des systèmes de chauffage radiant et appuyé par la recommandation de l'organisme « National Wood Flooring Association » selon laquelle les essences de forte densité réagissent moins bien sur un sous-plancher muni d'un système de chauffage radiant, MIRAGE n'autorise pas l'installation de ces produits sur ce type de système.

Si vous avez besoin d'informations ou des questions supplémentaires à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre Département de Service technique.

<sup>1</sup>Avec l'utilisation d'une membrane recommandée selon le [Bulletin technique no 20](#) avec les planchers TruBalance, TruBalance Lite et Lock uniquement.

<sup>2</sup>Nous comprenons que certains systèmes peuvent être recouverts d'un panneau de bois pour permettre le clouage (même s'ils sont encastrés dans du béton par exemple). L'installation clouée n'est pas priorisée car cela pourrait entraîner plus de mouvement du plancher et un risque d'endommagement du système.

<sup>3</sup>Le diamètre et l'espacement des fils doivent conduire à un transfert de colle de 80 % pour être une installation valide. La couverture de la truelle et de l'adhésif peut varier.



Émis le 10 juin 2010  
Révisé le 2 février 2026

## Bulletin technique no 36 2.0

### Objet : Utilisation d'un adhésif avec la méthode clouée/agrafée

L'utilisation d'un adhésif avec la méthode clouée sur un sous-plancher est une technique d'installation qui est utilisée pour apporter une assistance supplémentaire au sous-plancher de bois. Cette méthode aide à renforcer la performance d'une installation clouée/agrafée. Cette pratique d'installation est de plus en plus utilisée.

MIRAGE produit des planchers de bois franc reconnus pour leur grande stabilité et qui ne nécessitent pas l'utilisation d'un adhésif, sauf en cas d'indication contraire. Cependant, nous souhaitons donner quelques conseils si votre préférence est d'opter pour cette méthode d'installation. Nos recommandations sont basées sur des tests réels lors de conditions extrêmes pour s'assurer que l'intégrité et l'apparence du produit ne soient pas affectées.

Plateforme	Largeur	Recommandation	Modèles autorisés
TruBalance/ Northern Solid Sawn 3/4 po (19 mm)	≤ 6-1/2 po (165 mm)	Peut être utilisé	Tous
	7-3/4 po (197 mm)	Recommandé	
	9 po (226 mm)	Obligatoire	
TruBalance Lite/ Northern Solid Sawn Lite 9/16 po (14 mm)	5 et 7 po (127 et 177 mm)	Peut être utilisé	3 ou 4
	≥ 8-3/4 po (222 mm)	Obligatoire	
Solid 3/4 po (19 mm)	Tous	Peut être utilisé Privilegié pour la largeur de 4-1/4 po	Tous
Engineered 1/2 po (13 mm)	< 6-1/2 po (165 mm)	Peut être utilisé	3 ou 4
	≥ 7 po (177 mm)	Recommandé	3 ou 4 (Au moins un cordon du côté du tenon de la planche)

#### Notes:

1. Utiliser un adhésif (généralement sous forme de tube) répondant aux critères du [Bulletin technique no 23](#).
2. Pour éviter des poches d'air entre la planche et le sous-plancher, appliquer un poids suffisant sur la planche et tenir fermement la poignée du pistolet agrafeur avant d'appuyer sur la gâchette. (Le contact avec le sous-plancher est important. Les cordons de colle ne doivent pas entraîner de vides avec le sous-plancher car cela peut éventuellement causer des grincements).
3. Utiliser les mêmes critères de sélection des attaches (clous et agrafes) que dans le [Bulletin technique no 30](#). Ces critères de base doivent être respectés et l'utilisation d'adhésif ne doit pas servir d'option de remplacement ou de modification de ces derniers.
4. Le cordon de colle doit être appliqué à 1 pouce des rebords de la planche, sous la planche ou directement sur le sous-plancher.
5. La taille des cordons de colle doit être d'environ 3/16 à 1/4 po de large.

### Modèles autorisés lors de l'utilisation d'un adhésif:

#### 1 Serpentin (Onde sinusoïdale) :

Espacer les pics des ondes sinusoïdales d'environ 6 à 8 po.



#### 2 Bandes parallèles :

Les cordons doivent être perpendiculaires au sens longitudinal de la planche avec un espacement de 6 à 10 po entre eux.



#### 3 Extrémités et mortaises :

Le cordon de colle doit être appliqué sur le rebord de la mortaise et se prolonger sur les deux extrémités de la planche (optionnel).



#### 4 Bandes parallèles longitudinales :

Les cordons de colle doivent être appliqués à 1 po des rebords de la planche.

3 options sont disponibles :

- 1 cordon sur le côté du tenon;
- Ou 2 sur chacun des rebords;
- Ou 3 avec un cordon appliqué au centre.



ILLUSTRATION COURTESY OF NWFA